



ASSEMBLEE GENERALE DU 17 MARS 2018

DEPLACEMENTS

Note de présentation

Table ronde avec les élus à 11h

Etat des lieux et constats sur Pessac :

- 70% emplois sur Pessac viennent de l'extérieur de Pessac et 70 % des pessacais travaillent hors Pessac.
- saturation de la rocade avec plus de 110 000 véhicules par jour (jusqu'à 130 000 vers Pessac et sur ces déplacements 64 % (cf A'Urba) sont internes à l'agglomération, 8 % en transit et 28 % hors agglomération : la rocade circulaire assure donc une fonction locale essentiellement pour les déplacements domicile travail (41 %)
- cette fonction de déplacements domicile travail est complétée par les liens avec les bassins d'habitat proches (cf. synthèse des pratiques des déplacements en Gironde) et particulièrement pour Pessac celui du bassin d'Arcachon, ces déplacements s'effectuant essentiellement en voiture particulière (au niveau du département : 68 % pour la voiture particulière contre 7,4% pour les transports collectifs et 3 % pour le vélo) (la part du vélo est des transports collectifs TBM sont supérieurs sur la Métropole mais demeurent faibles particulièrement pour le vélo (cf. étude Réseau Vélo présentée fin 2017)
(Cependant sur la Métropole TBM enregistre en 2017 une augmentation d'usage et la part de la voiture individuelle passe sous la barre des 50 %)
- réseau TBM se développe encore essentiellement en étoile, vers le centre de Bordeaux, (cependant l'extension de la ligne de TRAM vers Gradignan confortera la desserte du quartier de la Paillère Compostelle et des franges du site universitaire.
- cet usage de la rocade sur notre secteur Sud-Ouest de l'agglomération s'explique par la présence de la plupart des zones d'emploi de l'agglomération du Haillan, Blanquefort, Mérignac, Pessac (avec en plus le CHU-Sud et le Campus), Gradignan et Canéjan-Cestas alors que tous les axes de transports en commun sont radiaux vers le centre de Bordeaux, tant TER que TBM (bus et TRAM) et transports départementaux.
- absence de coordination (correspondances et ticket unique) entre TER (sur les 3 gares Pessac-Centre, Pessac-Alouette, Cestas Gazinet concernant Toctoucau) et autres modes de transports en commun TRAM-Bus et déplacements doux (vélo et également marche –le dernier km de la station bus ou TRAM à son domicile ou lieu de travail (non pris en compte dans le plan des déplacements)
- questionnement sur le devenir des lignes secondaires de TER (notamment vers le Médoc)
-

Conséquences sur Pessac :

- nuisances et pollutions directement liées à la rocade (bruit, pollution atmosphérique, vibrations)
- saturation des voies liées et aux abords aux secteurs de Bersol, du campus, du CHU

- usages de voies de contournement dans nos quartiers pour éviter la rocade (cf. avenue des provinces, de la poudrière, du Bourgailh, de Magonty...de Canéjan...en complément de la desserte des zones artisanales de Cestas de Magonty à Toctoucau
- difficultés et temps de déplacement importants par transports en commun TBM notamment pour les secteurs extra rocade, Magonty-Cap de Bos et Toctoucau
- saturation du stationnement (voitures ventouses aux abords de la gare de Pessac Centre et accentuation par l'urbanisation dans certains quartiers)
- questionnement sur la piste cyclable vers le bio parc (quelles continuités et usages et risques d'urbanisation ?)
-

Nos propositions sur le secteur de Pessac :

- **disposer d'un plan d'ensemble des déplacements et circulations sur Pessac (au sein de la Métropole) et d'un observatoire des déplacements notamment domicile-travail, avec un comité de suivi auquel participerait la fédération des quartiers.**
- **création d'une liaison circulaire de transports en commun de qualité (en site propre)** extra rocade en lien avec Bersol, la gare de Pessac Alouette et vers la zone aéroportuaire de Mérignac, le Haillan... avec **connexion des lignes de TRAM A et B** par une jonction vers l'aéroport par la rue Paul Boncourt (en site propre) et lien entre les 2 OIM Aéroparc et Inno Campus
- **meilleures correspondances entre les différents types de transports en commun** et notamment TER (depuis Gazinet concernant Pessac Toctoucau) et réseau TBM avec **ticket unique** y compris pour l'usage des parcs relais ,avec **prise en compte du parc de stationnement souterrain du centre ville comme véritable parc relais tous usagers (TBM-TER)**
- reprise de la **démarche « Pessac en marche »** avec des actions concrètes pour faciliter la pratique du dernier km en marche à pied (vers les services et commerces, vers les lieux d'emploi, les hôpitaux et cliniques...) : action en lien avec l'usage de la ville pour les personnes handicapées) et la préservation de **la qualité du paysage urbain, les clôtures si possible paysagères** et non en béton type blockoss ou cimetière, le stationnement automobile, **la maîtrise de l'urbanisation ...**
- **signalétique** au niveau des pôles intermodaux tel que celui du centre ville (entre la gare TER-TRAM et les stations de bus avenue Jean Jaurès-/Pasteur, sur le campus vers la clinique mutualiste, sur Saige vers les services du quartier et la clinique St Martin...avec **indication des temps de trajets...**
- achèvement du réseau vélo structurant sur Pessac et réalisation des **continuités sur le réseau vélo** notamment vers Toctoucau et Mérignac, amélioration entre Bersol- Saige et le campus, **développement ds abris vélos sécurisés** (au Monteil, à Magonty...), à examiner également selon les usages (domicile-travail, promenade...)
- **création d'aires de co voiturage** notamment au niveau du carrefour du Pacha (Pessac/Cestas), de la gare TER de Gazinet
- création d'une **voie de ceinture du campus** (le Ring) : liaison avenue de la libération/ RUE Louis Aubrac (demande formulée dans le cadre du plan campus)
- **action de communication inter collectivités** (Métropole, Ville, Région, Département, Etat) en lien avec le milieu des entreprises, du campus et du CHU pour la promotion des transports en commun à la disposition de tous
-
- ...En complément des actions hors du champ d'action sur Pessac au niveau de Bordeaux-Métropole, du Département, de la Région et de l'Etat.**